

**Comité d'éducation de l'AFPC-RCN**  
**Procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016**

**Présences**

Chantal Fortin (SESG)  
 Ashley Cederwall (SEN)  
 Christine Griffin (SNS)  
 Diane Girouard (SNS)

Erick Martel (AGR)  
 Anna Bogdan (SEN)  
 Behiye Cinkilic (SEN)

**Personnel**

Johanne Labine

Sujet	Discussion	Décision	Suivi
<b>1. Ordre du jour</b>	Adopté		
<b>2. Procès-verbal de la dernière réunion</b>	Adopté tel qu'amendé [Johanne apportera les corrections.]		
<b>3. Programme d'éducation</b>	Johanne explique qu'on a dû annuler le cours « L'ABC du syndicat ». Elle a besoin d'aide pour promouvoir le cours « Se solidariser avec les peuples autochtones ». Il s'agit		Chantal en discutera avec Shawn et fera

Sujet	Discussion	Décision	Suivi
	<p>d'un nouveau cours conçu en collaboration avec le programme national des droits autochtones de l'AFPC.</p> <p>Dès que la migration vers Outlook sera terminée, nous écrirons aux sections locales, aux VPR et aux membres de l'exécutif du Conseil pour leur annoncer les cours au calendrier de juin, la série d'apprentissage de l'ACEP-AFPC et le cercle de lecture de l'AFPC-RCN.</p> <p>Christine soulève la question de l'enregistrement vidéo de nos cours à l'intention des membres qui ne peuvent pas être sur place. On fait remarquer que ce n'est pas possible à l'heure actuelle. Par contre, le Musée de l'histoire ouvrière a produit des vidéos qui pourraient nous être utiles. (Note : le programme d'éducation en a acheté des exemplaires.)</p> <p>Erick mentionne la <b>formation en ligne</b> de l'AFPC et d'autres outils d'apprentissage auxquels nos membres ont accès. Le groupe convient qu'il faudrait publiciser leur existence.</p> <p>Les membres du Comité discuteront du calendrier de l'automne à leur prochaine réunion.</p> <p>Johanne transmettra de nouveau le mandat du Comité d'éducation de la RCN aux membres du comité, en plus du plan de formation 2016-2018.</p>		<p>rapport aux membres du Comité.</p> <p>Johanne transmettra de nouveau le mandat du Comité d'éducation de la RCN aux membres du comité, en plus du plan de formation 2016-2018.</p>

Sujet	Discussion	Décision	Suivi
<p><b>4. Réunion mixte éducation et communications</b></p>	<p>Certains croient qu’il serait utile de nous réunir avec les membres du Comité des communications, puisque les deux comités partagent certains enjeux. L’objectif est de le faire en juin. Chantal discutera des possibilités avec Shawn et fera rapport au Comité.</p> <p>Le calendrier de formation de l’automne de la RCN doit être approuvé par le Comité d’éducation à sa réunion de juin. Il faudra aussi élire la présidence ou sa suppléance.</p> <p>Shawn Walker et Chantal veulent discuter avec les bureaux régionaux de la RCN des différents formulaires d’inscription affichés dans le site Web (p. ex., formation, conférences, activités). Certains d’entre eux ne sont pas clairs. Il faudrait les rendre plus conviviaux pour tout le monde. Johanne souligne que le personnel administratif qui crée ces formulaires devrait participer à la discussion et qu’on ne peut pas tout modifier.</p> <p>Les membres du Comité conviennent que l’Éducation, les Communications et le CAMAH doivent être représentés à la table. Johanne transmettra cette directive à la coordonnatrice du BRCN afin que les arrangements nécessaires soient faits.</p>		<p>Chantal transmettra la date de la réunion mixte.</p> <p>Johanne affichera l’avis pour la tenue de l’élection.</p>

Sujet	Discussion	Décision	Suivi
<b>5. Élections</b>	<p>Chantal fait rapport. En vertu du mandat de notre comité, nous devons élire la présidence et sa suppléance en juin. Puisqu'il s'agira d'une réunion mixte, elle sonde l'opinion des membres à savoir quand devrait avoir lieu l'élection :</p> <p>a) le 15 juin, 20 minutes avant l'ouverture de la réunion avec le Comité des communications (date à déterminer);  b) tenir une réunion spéciale le même mois; c) organiser l'élection à l'automne. Si le Comité veut attendre à l'automne, il devra obtenir une permission spéciale du VPER.</p>	<p>Le Comité décide de tenir le scrutin en marge de la réunion mixte du mois de juin.</p>	<p>Chantal écrira aux membres pour confirmer la date de la réunion.</p> <p>Johanne affichera un avis d'élection sur le site Web de la RCN.</p>
<b>6. Série « Relancer l'apprentissage »</b>	<p>Ashley explique que la série est le fruit d'une collaboration entre l'ACEP et l'AFPC-RCN. La présentation sur les pensions aura lieu ce jeudi 19 mai dans les bureaux de l'ACEP (rue Queen).</p> <p>La prochaine conférence, « L'économie du partage », aura lieu le 24 mai au 251, rue Bank.</p> <p>Le président du CTC sera le conférencier en juin.</p> <p>La conférence de juillet devait porter sur l'équité et les syndicats. Winnie Ng a été pressentie comme conférencière; elle est militante syndicale de longue date, ancienne directrice du CTC-Ontario et présidente de la</p>		<p>Anna B accepte d'animer.</p> <p>Johanne fera le suivi auprès de Winnie.</p> <p>Ashley assurera le suivi avec le groupe de travail de la série.</p>

Sujet	Discussion	Décision	Suivi
	<p>chaire Sam Gindin. Selon Johanne, il serait plus approprié que Winnie se déplace à l'automne pour s'adresser à un plus grand groupe. Certains s'interrogent sur la possibilité de remettre les conférences de l'été à l'automne, la participation à ce genre d'activité étant généralement faible durant la saison estivale.</p> <p>Ashley et Greg nous représentent au groupe de travail. À l'occasion de la réunion de juin du conseil, le groupe a distribué un dépliant sur la série et Greg a fait un exposé oral.</p> <p>Ashley annonce que le groupe de travail veut augmenter le nombre d'animatrices, puisque la plupart des conférenciers sont des hommes. Anna Bogdan et Chantal se sont portées volontaires.</p>		
<p><b>7. Cercle de lecture</b></p>	<p>Ashley demande à Johanne s'il y a une stratégie de communication pour le cercle de lecture. Johanne donne un aperçu des outils de communications disponibles : affiches de recrutement (qu'elle conçoit), courriels à différents groupes et membres de la RCN et rappels au personnel. Les membres peuvent aussi parler de la série lors des réunions de la RCN et des sections locales.</p> <p>Peu de membres ont signé la feuille d'inscription lors de</p>		<p>Johanne réservera des salles au 233, rue Gilmour pour les prochaines présentations.</p>

Sujet	Discussion	Décision	Suivi
	<p>la réunion du conseil. C'est peut-être parce qu'elle n'a pas été passée à toutes les tables.</p> <p>Les membres du Comité discutent du bien-fondé d'inviter le public à la conférence de juin.</p> <p>Ils conviennent de commencer par nos membres et décident d'inviter aussi les membres de l'ACEP, ainsi que son personnel et celui de l'AFPC.</p> <p>Il ne faut pas tarder à décider de l'endroit où aura lieu l'activité. Peut-être le 233, rue Gilmour ou le 251, rue Bank? Afin que tout le monde puisse participer, on recommande de former un groupe pour les francophones et un autre pour les anglophones.</p> <p>Il serait préférable de prévoir des activités pendant l'été, question de ne pas perdre notre erre d'aller.</p> <p>On propose des activités pour les mois de juillet et août, notamment la lecture de la plaquette « Indignez-vous » (aussi disponible en anglais) et le visionnement du film <i>Salt of the Earth (Le sel de la Terre)</i>. Ashley mentionne que <i>The Grapes of Wrath</i> sera le livre de septembre (pour coïncider avec la fête du Travail).</p>		

Sujet	Discussion	Décision	Suivi
<p><b>8. Forum social mondial</b></p>	<p>Cette année, le Forum social mondial se tiendra à Montréal, du 9 au 14 août. L'AFPC siège au comité directeur. En plus de la marche d'ouverture, des ateliers sont prévus au programme. L'AFPC-RCN a réservé des fonds qui serviront à nolisier des autobus pour que nos membres puissent assister aux cérémonies d'ouverture.</p> <p>Le VPER et la coordonnatrice ont déjà discuté de la question et ont convenu que les conditions d'admissibilité et le montant des subventions doivent être les mêmes pour tous les comités de la RCN qui comptent parrainer des membres. Les subventions excluent les pertes de salaire et l'hébergement, mais tout le monde aura une indemnité quotidienne de 150 \$ pour les repas et les menues dépenses. Nous inciterons les membres à partager des chambres.</p> <p>On convient d'affecter 5 000 \$ du budget du programme d'éducation de la RCN à la subvention de la participation des membres (jusqu'à cinq). Les critères d'admissibilité devraient comprendre l'engagement ferme du membre à mettre à profit les connaissances et les compétences acquises au Forum.</p>		<p>Johanne annoncera les subventions.</p>